



## Mot du maire du vendredi 20 mars, informations nouvelles en page 2

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Tel que convenu dans mon message de la semaine dernière, il me fait plaisir de vous transmettre une mise à jour de la situation concernant la COVID-19 et son impact pour notre municipalité. Au cours de la dernière semaine, l'équipe municipale s'est affairée à préparer les interventions visant à supporter notre population, particulièrement celle qui est, ou sera, confinée à l'isolement pour une période de temps dont les autorités gouvernementales ont encore de la difficulté à estimer. D'avoir refait en totalité notre plan de sécurité civile l'an dernier facilite la mise en oeuvre des diverses initiatives qui sont élaborées présentement. Chaque jour, le comité exécutif en sécurité civile de la municipalité se réunit avec le maire pour suivre l'évolution des besoins et des préparatifs. Vos élus, conseillers, conseillères et maire suivent de près l'évolution du dossier.

### Une équipe dynamique et dévouée pour vous!

À titre d'exemples, la municipalité est maintenant prête à convier sa population par conférence téléphonique s'il devient nécessaire de le faire éventuellement. Pour l'instant, cette initiative sert à convier le conseil municipal ou le comité exécutif en sécurité civile lorsque ces gens doivent se réunir, contribuant ainsi à l'objectif de distanciation sociale demandée par la province. Le dénombrement des personnes de plus de 70 ans a été effectué, ce qui nous permettra de bien évaluer les besoins spécifiques auprès de ce groupe d'âge de la population marthéenne qui est plus à risque de rencontrer des complications si elle est infectée par la COVID-19. Nous sommes par ailleurs fiers d'avoir été en mesure de fournir une certaine quantité de désinfectant de type Purell aux commerces de notre localité au service de leur clientèle en magasin. Quelque chose de simple mais devenu une rareté et qui contribue pourtant à éliminer les risques de propagation du virus auprès de leur personnel et des autres clients. Certains de ces commerces sont dans la liste prioritaire établie par le gouvernement et vont demeurer ouverts. Aussi, la direction du Service incendie et des Premiers répondants a procédé pour sa part à la redéfinition et la diffusion auprès de ses membres de certains protocoles lors d'interventions. L'objectif est de permettre aux citoyens d'obtenir les mêmes services mais de protéger le personnel qui doit assurer la prestation de service.

Il y a plusieurs autres éléments comme ceux énumérés précédemment qui sont continuellement en élaboration afin d'assurer le maximum de services et de sécurité à nos concitoyens et concitoyennes. Nous espérons le mieux mais nous nous préparons pour le pire. Heureusement, la municipalité peut compter sur une équipe dynamique et dévouée qui ne recule devant aucun défi. L'intervenante jeunesse et de loisirs, appuyée par la direction de la municipalité, a élaboré un projet pour soumettre des activités pouvant être réalisées à distance et par l'utilisation de la technologie dans le cadre du projet « Défi pandémie ». Ce projet s'adresse non seulement aux plus jeunes mais à tous les groupes d'âge. Une façon simple et amusante de conserver les liens qui nous unit en tant que communauté et de briser l'isolement. Je vous invite donc à rechercher la page Facebook spécifique (« Chalet des loisirs, municipalité de Sainte-Marthe »), à vous y abonner et « partager ».

### Des bénévoles en appui

Par ailleurs, nous souhaitons constituer une banque de bénévoles afin d'être prêt à déployer divers services au moment opportun. Avant-même de lancer le projet, quelques personnes se sont offertes à titre de bénévoles, ce qui représente bien l'esprit d'entraide qui anime notre communauté. Je lance donc un appel à nous signifier votre intérêt. Le présent Bulletin municipal vous indique la façon de vous inscrire comme bénévole.

### Pour rester informé

La page Facebook officielle de la municipalité et les prochaines publications du Bulletin municipal demeurent des plateformes d'informations pertinentes. Aussi, nous activons un poste téléphonique dédié au dossier COVID-19. En appelant au numéro de téléphone général de la municipalité 450. 459-4284, et en composant ensuite le poste 219, vous aurez l'opportunité d'écouter le message d'accueil spécifique et laisser à tout moment un message vocal pour nous signifier, entre autres vos besoins.

Cordiales salutations,

François Pleau  
Maire



## Banque de bénévoles

Certaines personnes peuvent très bien s'accommoder de l'isolement demandé par les autorités en santé publique alors que d'autres en sont, à des niveaux divers et pour différentes raisons, incommodées. En raison de leur âge ou de leur prédisposition de santé, certains concitoyens et concitoyennes sont totalement confinés à leur domicile. Pour apporter le soutien nécessaire à ceux et celles qui en auraient besoin, la municipalité souhaite constituer une banque de bénévoles. Nous avons déjà quelques personnes qui ont offert leur aide avant-même la mise sur pied officielle de l'appel à manifestation d'intérêts. Nous les remercions grandement.

De constituer notre banque de bénévoles selon diverses catégories facilitera ensuite les bons maillages. Pour ce faire, nous avons besoin qu'en vous proposant comme bénévole, vous nous mentionniez les informations suivantes:

### Votre disponibilité

À quel moment auriez-vous de la disponibilité? En semaine? Les fins de semaine? Jour? Soir? N'importe quand?

### Votre vulnérabilité au virus

Vous êtes une personne à risque de complication qui vous oblige à être totalement confinée? Le sachant, nous pourrions vous confier par exemple d'effectuer des appels de soutien ou d'amitié auprès d'un ou de quelques concitoyens plutôt que des courses.

### Véhicule

Certaines tâches pourraient nécessiter un déplacement. Est-ce que vous possédez un véhicule?

### Courriels et textos

Avez-vous une aisance pour communiquer par courriels ou textos et effectuer des commandes en ligne?

### Expertise, intérêts

Vous possédez une expertise ou un intérêt en particulier? Sous quelle forme vous aimeriez faire partie d'une équipe de bénévoles?

### Coordonnées

Votre nom? Téléphone? Courriel?

### Transmettre les coordonnées

Par courriel à l'adresse suivante: [covid-19@sainte-marthe.ca](mailto:covid-19@sainte-marthe.ca)

Par téléphone, au numéro suivant: 450 459-4284, poste 219

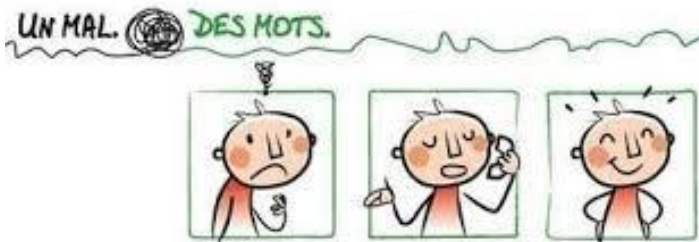
## Besoin d'aide? Plusieurs sont là pour vous!

Les besoins peuvent être variés et il ne faut pas être gêné pour les signaler en toute confidentialité. Nous avons confiance de pouvoir constituer une banque de bénévoles suffisamment nombreux et variés pour pouvoir répondre à divers besoins. Et dans la mesure du possible, tout sera fait pour le mieux possible s'entraider lors de ces moments difficiles. Il vous manque un petit quelque chose et il vous est impossible de sortir? Vous avez simplement besoin de briser l'isolement en ayant un contact téléphonique occasionnel? Vous avez une commande en ligne à effectuer mais n'êtes pas familier avec ce mode d'achat? Vos courses ont l'habitude d'être faites par votre fils ou votre fille mais qui est maintenant dans l'impossibilité de pouvoir les faire? Voilà quelques exemples qui pourraient être adressés à notre équipe de bénévoles.

Deux façons de nous signaler vos besoins:

Courriel à l'adresse: [covid-19@sainte-marthe.ca](mailto:covid-19@sainte-marthe.ca)

Téléphone au numéro: 450 459-4284, poste 219 (laisser un message)



### Épicerie

La municipalité a convenu d'une entente spéciale avec le IGA Famille Drolet et Paquette de Coteau-du-Lac afin de faciliter la livraison des commandes d'épicerie, d'éliminer les frais de livraison et de réduire le montant minimal d'achat pour nos citoyens âgés de 70 ans et plus, ainsi que pour ceux et celles ne pouvant pas quitter leur domicile.

Les commandes doivent être adressées à l'adresse courriel suivante de la municipalité: [covid-19@sainte-marthe.ca](mailto:covid-19@sainte-marthe.ca) et la municipalité les fera suivre directement à l'épicerie.

Ces commandes doivent nous parvenir les mardis avant 14h00.

Pour ceux et celles qui ne peuvent pas adresser leurs commandes par courriel, vous devrez laisser un message au numéro spécial de la municipalité, soit le 450-45-4284, poste 219 afin qu'un responsable puisse vous contacter pour prendre les informations de votre commande.

Les livraisons sont prévues les mercredis. Vous devrez présenter au livreur une carte bancaire (Interac ou carte de crédit) pour le paiement. Le supermarché nous confirme avoir un protocole de sécurité pour prévenir la transmission du virus lors de la livraison et du paiement.

Si d'autres informations sont requises, n'hésitez pas à contacter le bureau de la mairie durant les heures habituelles d'ouverture.



## Envie de flasher vos lumières?



L'initiative se réalise de plus en plus un peu partout au Québec chaque soir à 20 h 30. À Sainte-Marthe, ce sont quelques pompiers (sans rémunération), qui en font la promotion et encouragent leurs concitoyens à en faire autant. En apparence anodin, ce mouvement au départ voué à rendre hommage aux travailleurs de la santé permet aussi à la population de se « connecter » ensemble quotidiennement, de renforcer l'esprit de solidarité et de réduire l'isolement qui deviendra de plus en plus lourd pour certains et certaines d'entre nous avec le temps. Alors qu'un certain nombre d'individus vivent très bien avec cet isolement imposé, pour d'autres, il est synonyme d'une source de stress et d'anxiété. Un petit salut à nos voisins par ce geste positif et rassembleur peut apporter plus qu'on le pense. C'est d'ailleurs l'avis de psychologues appelés à se prononcer à ce sujet.



Des services au 2-1-1

Le 211 est un **service d'information et référence** facilement accessible, grâce à un **numéro de téléphone à trois chiffres (2-1-1)**, facile à retenir, disponible 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h.

Le 211 rend également disponible sur le **web** toutes les informations sur les ressources sociocommunautaires.

Le service 211 permet de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, en permettant aux gens aux prises avec des besoins sociaux non urgents d'être informés rapidement sur les ressources sociocommunautaires de proximité qui leur viendront en aide, et donc de pouvoir trouver les solutions pour se sortir d'une situation précaire.

Le 211 est un service gratuit et grandement accessible pour les citoyens de la plupart des municipalités de Vaudreuil-Soulanges et du Grand Montréal.

### TÉLÉPHONE

**7 jours sur 7, de 8 h à 18 h**

- Numéro à 3 chiffres - accès facilité pour les clientèles vulnérables (aînés, immigrants, personnes démunies)
- Aide multilingue (200 langues)
- Service d'information et de référence sur les services

sociocommunautaires

- Réponse humaine et personnalisée, par des conseillers qualifiés (Vous n'avez pas à donner votre nom ni à fournir de renseignements personnels pour demander de l'information.)
- Service de proximité pour les citoyens

### RÉPERTOIRE EN LIGNE

#### *Design adaptatif multiplateforme*

- Site entièrement bilingue
- Géolocalisation des organismes
- Révision annuelle des organismes
- Recherche par nom d'organisme, catégories ou mots-clés
- Fiche détaillée des services de chaque organisme



### Accueil au bureau municipal

Les mesures et directives émises par le gouvernement du Québec la fin de semaine dernière ont amené l'administration municipale à revoir sa politique d'accueil des visiteurs en cette période de pandémie de la COVID-19. Ainsi, aucun visiteur n'est dorénavant admis au bureau municipal pour une période indéterminée, à moins d'une réelle nécessité et sur rendez-vous exceptionnel seulement. Le personnel en mesure d'effectuer certaines tâches en télétravail est invité à le réaliser ainsi. La levée du courrier au bureau de poste sera effectué quotidiennement ainsi qu'à la boîte aux lettres située près de la porte du bureau municipal. Nous regrettons les inconvénients que cela pourraient vous causer et vous remercions de votre compréhension.

#### Prochaines dates à retenir

- **Mercredi 18 mars** – Échéance du 1<sup>er</sup> versement de la taxe foncière 2020 – **RETARD SANS INTÉRÊTS JUSQU'AU 30 AVRIL**
- ~~Mardi 14 avril~~ – Repas partagé **ANNULÉ**
- **Vendredi 24 avril** – Collecte des encombrants (gros objets)
- ~~Dimanche 26 avril~~ – Brunch de la Société Saint-Jean-Baptiste **ANNULÉ**
- **Mardi 12 mai** – Repas partagé **À VALIDER**
- **Jeudi 14 mai** – Distribution des plants d'arbres et échange de boutures (nouvelle formule) **À VALIDER**